

Les échanges d'échantillons entre les pays du Nord et les pays du sud
P.Thonneau IRD Tunis

Aujourd'hui, plus guère de recherches au Sud sans que la question des « échantillons » ne se pose ! Échantillons biologiques (HIV, Ebola, etc.) mais certainement aussi les très nombreux échantillons animaux, végétaux, sédiments, prélèvements divers qui s'inscrivent tous dans le fondement et la dynamique même des recherches faites au Sud. De ces échantillons naîtront inmanquablement ce qu'il est convenu d'appeler les données - les fameuses « data set », véritables sources des publications et des retombées scientifiques mais aussi, à une autre échelle, la « valeur marchande » de l'échange Nord-Sud.

A la question « A qui appartiennent ces échantillons ? » il semble aisé de dire aux détenteurs ou à leurs représentants légaux, communautaires mais qu'en est-il des données issues de ces échantillons ? Sans la technicité et un savoir-faire des pays du Nord, bon nombre de ces échantillons seraient restés en l'état et c'est bien leur transformation et leur exploitation qui les a rendu visibles et « monnayables ». Quelle est alors dans ce processus échantillons-exploitation-diffusion la plus-value de l'apport scientifique du Nord ?

Dans ce contexte, on pourrait alors concevoir « l'échange » dans le sens d'un partage donnant-donnant (matière brute versus procédés scientifiques ou industriels). Mais dans un monde où les financements de la recherche proviennent quasi-exclusivement des pays riches, est-on complètement sûr qu'aujourd'hui les termes de cet échange soient véritablement équitables ?

L'équité (ou la non équité) prendrait-elle alors la forme du type de contrat établi entre partenaires du Nord et du Sud quant à l'usage et l'exploitation de ces échantillons ? Association, partenariat, collaboration, coopération, contribution etc.. autant de termes contractuels flous, et peut-être plus encore pour nos partenaires du Sud, dans lesquels les porteurs de projets de recherches du Nord et du Sud ne se retrouvent plus.

Si l'existence et l'importance des échantillons sont des évidences en matière de recherche, de nombreuses questions demeurent donc quant à leurs appartenances, leurs accès et leurs exploitations. L'implication de partenaires (chercheurs) du Nord et du Sud quant aux divers usages de ces échantillons pourrait s'inscrire dans un « contrat d'échange », à condition toutefois que les termes en soient précisés et aussi que les diverses parties puissent être à même d'y trouver une véritable équité.

Discussion générale animée par le pr Christian Hervé Propositions pour la rédaction d'un ouvrage, désignation du comité éditorial et projet de calendrier.